

ETIGE LOGEMENT

COMPTE-RENDU

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION DES SYNDICATS DU PARC D'ENTREMONT DU 26 OCTOBRE 2009

Présents : M. Walliser, Président de l'Union des Syndicats – Mme Louis - M. Stehli – Mme Comte – Mme GONNEAU - M. Moser – M. Ursprungt – M. Denêtre – M. Heinrich - M. Jaegly – M. Malbrancq – M. Gamper - M. Luttenauer – M. Elarbi – M. Sengelin – M. Fromageat – M. Schilling - Mme Baumann C. – M. Boos – Mme Rasser - M. Besançon – M. Ruff - M. Amos – Mme Hirtzlin – M. TAG - Melle Finot - M. Misslin – M. Pierrez - M. Mougénot – M. Marschall – M. Dubois

Représentés: Mr SCIALOM représenté par Melle MECKERT

Excusés : M. Pfanner – Melle Pichlak – M. Notter – Mr Denu

Rédaction: Dominique Herth

Le 16 novembre 2009

La séance est ouverte à 18 heures.

1. Désignation du Bureau

Monsieur WALLISER est élu à l'unanimité en tant que Président de séance.
Le secrétariat est assuré par M. HERTH de la Sté CITYA ETIGE LOGEMENT.

2. Information sur Citya Etige Logement :

Depuis le 1^{er} juillet 2009, après 47 années de travail, Monsieur ROMANN a vendu son cabinet à la Sté CITYA.
Cette cession permet à la Sté CITYA ETIGE LOGEMENT de s'appuyer sur une structure nationale détenant 52 agences.
Le personnel de la Sté CITYA ETIGE LOGEMENT reste inchangé et sa directrice est Madame LETTU, fille de Monsieur ROMANN.
Madame LETTU prendra ses fonctions effectives au 1^{er} janvier 2010. En attendant, l'intérim est assuré par Monsieur ROMANN.

Intervention A.P.S.I.S. (Action Prévention Spécialisée des Inadaptations Sociales)

Monsieur WALLISER informe les membres présents de la présence de Mme Ivain de l'association A.P.S.I.S. . De ce fait il propose de lui donner de suite la parole et de reprendre ensuite le cours de l'ordre du jour. L'assemblée donne son accord.
Mme IVAIN. rappelle le rôle de l' A.P.S.I.S. organisme de prévention composé d'éducateurs de rue.
Cette association, mandatée par la Mairie de Rixheim, a pour mission d'étudier la problématique relative au regroupement de jeunes aux abords du Centre Commercial.
A cet effet un questionnaire sera adressé aux résidents du Parc d'Entremont.
Il est rappelé que l'A.P.S.I.S. est déjà intervenue, au courant de l'année 2005.
A la suite de ces informations un débat s'instaure notamment sur la responsabilité des parents.

3. Rapport de la Commission « rénovation des façades et ouvrants »

Monsieur URSPRUNG rappelle les raisons de cette étude réalisée conjointement par les Cabinets CEREBAT et STEINMETZ.
Conformément à ce qui avait été annoncé lors de la précédente Assemblée Générale, l'étude est achevée et le rapport de celle-ci a été joint à la convocation.
La parole est ensuite donnée à M. SCHMITT de la Sté CEREBAT, qui après avoir excusé l'absence de M. STEINMETZ, présente l'étude.

ETIGE LOGEMENT

Rédaction: Dominique Herth

Le 16 novembre 2009

Après débat, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité un avis favorable aux préconisations définies dans cette étude.

4. Information sur site internet www.parc-entremont.fr: remarques/suggestions/critiques :

Monsieur WALLISER rappelle que le site est opérationnel et mise à jour régulièrement.

Une circulaire d'information a été adressée à l'ensemble des Copropriétaires leur indiquant l'identifiant et le mot de passe permettant de consulter les informations propres à leur Copropriété.

Aucune critique n'est formulée, la qualité du site est appréciée.

5. Compte-rendu de la réunion du 2 juillet 2009 avec Monsieur le Maire de Rixheim :

Le compte-rendu ne fait l'objet d'aucune remarque.

Concernant la qualité de l'eau, dont certains font remarquer l'odeur de chlore, Monsieur Walliser propose que l'Union des Syndicats fasse procéder à une analyse de l'eau par un organisme spécialisé. L'Assemblée approuve à l'unanimité cette décision.

6. Information sur Centre Commercial / Petit Commerce / Dossier DULKADIR :

Concernant les travaux de réfection du parvis du Centre Commercial, ceux-ci ont été retardés en raison du projet de reconstruction de l'ACPE, crèche et périscolaire et du dossier de recouvrement concernant l'arriéré de charges dû par M. DULKADIR à la Copropriété Centre Commercial.

A ce sujet, M. Sengelin précise qu'une procédure de vente en exécution forcée des lots appartenant à M. DULKADIR est en cours ainsi qu'une requête additionnelle concernant les nouvelles dettes.

Concernant le « Petit Commerce », celui-ci a fermé au courant de cet été. La Mairie de RIXHEIM étudie la possibilité de le faire remplacer par un commerce de type épicerie.

7. Analyse de l'eau :

Voir point 5 du présent compte rendu.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 heures 15.

Le Président :

Pour la Sté CITYA ETIGE LOGEMENT

M. WALLISER

M. HERTH